



## **PROGRAMME DE FORMATION REMC 1/3** **(Référentiel pour l'Education à la mobilité Citoyenne)**

**Le REMC est le socle commun de tout programme d'éducation et de formation**

**Les grands enjeux éducatifs portent particulièrement sur :**

L'accidentalité des jeunes de 14 à 25 ans

L'accidentalité liée à l'usage de deux-roues motorisés

La sécurité des usagers vulnérables

la lutte contre l'usage de substances psycho-actives associé à la mobilité

la poursuite de la baisse des vitesses moyennes enregistrées

la mobilité\_durable\_et\_citoyenne

le risque routier professionnel

le vieillissement de la population

**Le REMC s'articule autour de quatre compétences globales :**

assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales

utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité

préparer ses trajets et conduire le véhicule dans les situations de circulation simples ou complexes

prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule-environnement,

prendre les décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives